

Document 3

Vatican : espionnage à tous les étages

par

*Alexandre Ballario**Golias* , 8 septembre 2023

Le « procès Becciu », dont la dernière phase est en cours (plaidoiries des avocats de la défense et verdict), se veut la vitrine du « grand nettoyage » opéré au Vatican (cf. dossier *Golias* Hebdo n° 780). Mis en cause dans l'affaire de l'achat d'un immeuble à Londres, Angelo Becciu, qui a dû quitter sa fonction de substitut à la secrétairerie d'Etat en 2018, encourt une peine de sept ans et trois mois de prison. Le procès met en lumière une véritable culture de l'espionnage au sein de la Curie romaine, tristement illustrée depuis des décennies par des scandales de corruption.

Le procès a dépeint le Vatican comme une sorte de foyer d'espionnage à l'image d'accusations mutuelles, entre le premier auditeur général du Vatican, Libero Milone, d'un côté, et de l'autre le cardinal Becciu et le chef de la Gendarmerie vaticane, Domenico Gianni. Libero Milone, qui se décrit comme celui qui a « découvert le pot aux roses », a été remercié par son chef de l'époque, Angelo Becciu, en 2017. Selon le cardinal, l'auditeur aurait espionné les affaires financières privées de hauts fonctionnaires du

Vatican, dont lui-même. Libero Milone a assuré pour sa part que son bureau était sur écoute et que les ordinateurs et téléphones de son équipe étaient sous surveillance. Des observations qu'il a signalées à la police de la Cité du Vatican, sans obtenir de réponse. Une passivité qu'il a expliquée par le fait que le chef de la police, Domenico Gianni, était lui-même visé par son enquête. Ce dernier a ensuite démissionné pour des raisons indépendantes de l'affaire.

Autre figure emblématique du procès, Cecilia Marogna, analyste géopolitique autoproclamée, a travaillé pendant des années comme « agent secret privé » du cardinal. Elle aurait notamment agi comme intermédiaire pour la libération d'une religieuse enlevée au Mali. Une opération prétendument approuvée par le pape. Ce qui a été démenti à la fois par les services de renseignement italiens et par le pape François. Cecilia Marogna a déclaré avoir constitué pour Angelo Becciu des « dossiers » sur les manquements moraux privés de hauts fonctionnaires du Vatican. Travail pour lequel ni elle ni le cardinal n'ont fourni de justification légale. L'Italienne a également, au cours du procès, fait des déclarations dignes de romans de gare, en affirmant avoir des liens avec des affaires aussi diverses que la « Loge P2 », la disparition d'Emmanuela Orlandi en 1983 ou encore les « Vatileaks ».

En parallèle, il a été découvert que le cardinal Becciu avait organisé des enregistrements secrets du pape lui-même discutant de secrets d'État - un crime grave en vertu des lois sur la sécurité nationale de la Cité du Vatican. Autre fait marquant dans le volet dit de l'« immeuble de Londres », les agissements du prélat vénézuélien Edgar Peña Parra, le

remplaçant d'Angelo Becciu comme substitut à la Secrétairerie d'Etat. Il est apparu que celui-ci avait engagé des prestataires extérieurs pour le protéger d'une éventuelle enquête interne et pour organiser une surveillance électronique extra-légale d'autres fonctionnaires à des fins de représailles. Des méthodes qu'il a assumées et pour lesquelles il n'est pas mis en cause, se disant prêt à les réitérer en cas de besoin. Cette culture de l'espionnage, mise en lumière par le procès, soulève de réelles questions quant à la crédibilité du gouvernement dirigé par le Saint-Siège. Si les procureurs parviennent à obtenir des condamnations, en particulier à l'encontre du cardinal Becciu, certains le considéreront comme la preuve que la réforme et la responsabilité sont enfin à l'ordre du jour au Vatican. Mais tant que des fonctionnaires et des prélats de haut niveau comme Edgar Peña Parra pourront se vanter de bafouer la loi et de poursuivre leurs propres opérations de renseignement privé, les vieux démons ne seront jamais loin. **Alexandre Ballario**